Hydro Québec

Description d'emploi – métiers

Personnel de métier régi, section locale 1500

Appellation	No d'emploi
Gardien(ne) Sécurité industrielle	**ME0103**

Nature du travail

- **Effectue la surveillance des installations et propriétés d'Hydro-Québec.**
- **Effectue et contrôle l'accès aux propriétés d'Hydro-Québec et traite les demandes d'intervention.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHE DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laïus.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousses de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Effectue la surveillance directe des installations et propriétés d'Hydro-Québec afin de déceler les risques de méfaits, d'accidents et d'incendies en effectuant des patrouilles et des tournées d'inspection et en prenant les dispositions appropriées selon les procédures.**
14. **Effectue la surveillance active des systèmes d'alarmes (incendie et/ou méfait), de télévision en circuit fermé et d'auto-protection des propriétés d'Hydro-Québec et prend les dispositions appropriées selon les procédures.**
15. **Effectue le contrôle et l'enregistrement des entrées et sorties aux accès des propriétés d'Hydro-Québec des employés, des visiteurs, des véhicules, de l'outillage et des matériaux.**
16. **Reçoit et traite les demandes d'intervention conformément aux procédures.**
17. **Lorsque requis, requiert l'intervention et/ou fournit l'assistance au personnel d'Hydro-Québec; collabore avec les corps policiers ou organismes gouvernementaux.**
18. **Complète les rapports d'activités quotidiennes et tout rapport pertinent à des événements concernant Hydro-Québec.**
19. **Voit au respect des politiques et directives relatives à la protection des personnes et des biens émises par Hydro-Québec.**
20. **Effectue le contrôle des plans de route et des plans de vol des hélicoptères, lorsque requis.**
21. **Informe et dirige le public vers les personnes concernées par leur visite.**

Appellation	No d'emploi
Gardien(ne) Sécurité industrielle	**ME0103**

22. Escorte les fardiers, équipements dangereux et matières dangereuses lors de leur transport et transbordement, lorsque requis.

23. Donne le support lors des mesures d'urgences, de sinistres et autres situations exceptionnelles.

24. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.

25. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	2	3	1	2	2	2	2	2	1	2	2	**TOTAL**	**CLASSE**
POINTAGE	20	30	7	24	14	20	24	18	9	16	12	194	5

Appellation	No d'emploi
Gardien(ne) Sécurité industrielle	**ME0103**

Exigences d'emploi

1RE ANNÉE

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) jumelé à une formation professionnelle (*) de gardien de sécurité ou un diplôme d'études secondaires et au moins une année d'expérience pertinente acquise au cours des trois dernières années à titre de gardien de sécurité et avoir une connaissance actuelle des méthodes et procédures en matière de sécurité.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Être en mesure de se déplacer sur le territoire.

Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

(*) Les formations professionnelles minimales retenues sont; Formation d'agent de sécurité industrielle et commerciale (500 heures) au Centre Anjou-Mtl; Formation en Sureté privée (240 heures) Académie de sécurité canadienne-Laval; Formation de Sureté privée (AEC abrégé (285 heures) au Collège d'Alma.

Note : Les postes de Gardien de Gentilly 2 font l'objet d'une entente particulière en regard d'exigences d'emploi spécifiques.

COMPAGNON

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées dans des activités de surveillance des installations et des propriétés d'Hydro-Québec.

Maîtriser les techniques et les méthodes de travail relatives à la surveillance des installations et des propriétés d'Hydro-Québec.

Connaître et avoir appliqué les politiques et directives relatives à la protection des personnes et des biens émises par Hydro-Québec.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

Être en mesure de se déplacer sur le territoire.

Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ **2016-02-01**